

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2252)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 487

présenté par
M. Jacquat

AVANT L'ARTICLE 58

À l'intitulé du titre III de la quatrième partie, les deux occurrences du mot : « des » sont supprimées.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.